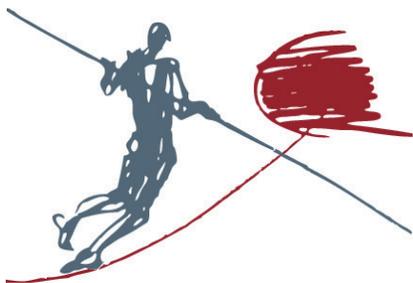


CHU de Nantes
livret d'information



Hôpital de jour

Centre de soins ambulatoires
en **addictologie**

Espace Barbara

Pôle hospitalo-universitaire psychiatrie et santé mentale

9 bis rue Bouillé – 44000 Nantes

Tél. 02 40 20 66 40 – Fax 02 40 20 66 41

espace.barbara@chu-nantes.fr

CHU de Nantes

livret d'information

L'hôpital de jour du centre de soins ambulatoires en addictologie vous accueille dans un cadre de soins séquentiel pour les problématiques suivantes :

- *troubles des conduites alimentaires ;*
- *addictions à des substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis, médicaments...);*
- *achats compulsifs ;*
- *jeu pathologique ;*
- *jeux vidéo excessifs ;*
- *hyperactivité professionnelle ou sportive ;*
- *dépendances affectives ;*
- *autres.*

Conception du soin

La prise en charge à l'hôpital de jour s'inscrit dans une **démarche volontaire, contractualisée et personnalisée**. Elle associe des approches **psychologique, sociale et sociale**.

Pour évaluer votre situation et amorcer des soins avec le service, vous devez prendre rendez-vous avec un référent, psychiatre ou psychologue auprès du secrétariat.

Les soins privilégient des **activités de groupe** et s'articulent avec des **entretiens individuels** avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle.

Les propositions thérapeutiques s'inscrivent de façon complémentaire dans différents champs de référence (psychodynamique – motivationnel – systémique – comportemental). Elles sont en lien avec la démarche qualité engagée par le CHU et des actions de recherche du pôle universitaire d'addictologie et psychiatrie.

Modalités d'admission

Plusieurs entretiens sont nécessaires avant votre admission. Votre **entourage** peut être invité à y participer. Si vous êtes mineur, le consentement de vos parents sera demandé. Si vous êtes majeur, vous pourrez désigner une personne de confiance.

Une **visite** préalable de la structure peut être proposée avant la pose de votre premier contrat. Le **projet de soins** est élaboré avec vous. Un **contrat de 3 mois** renouvelable est établi pour une prise en charge à l'hôpital de jour. Il précise les objectifs, les activités thérapeutiques et les temps réguliers d'évaluation avec vos référents infirmiers et institutionnels (médecin psychiatre et psychologue).

L'admission à l'hôpital de jour est conditionnée à un **état somatique compatible** avec des soins psychologiques (IMC > 14 et kaliémie > 3 mmol/L).

Il s'agit d'un **engagement mutuel** : le contrat est co-signé par vous, le(s) responsable(s) de l'autorité parentale si vous êtes mineur(e) et les soignants.

Un de vos **deux référents infirmiers**, vous accueille à votre arrivée. Le **livret d'accueil du CHU** vous est alors remis.

Les soins à l'hôpital de jour peuvent nécessiter une prise en charge de transports, (VSL, taxi, train) remboursés par l'assurance maladie sous réserve d'un accord préalable.

Les soins

Les **médiations thérapeutiques** s'appuient sur des ateliers d'expression corporelle, verbale, émotionnelle ou créative. Certaines d'entre elles peuvent avoir lieu à l'extérieur des locaux de l'hôpital de jour.

Les **repas thérapeutiques**, temps forts des soins, sont contractualisés avec l'équipe soignante dans leurs objectifs et leurs modalités.

Des **entretiens individuels** infirmiers peuvent avoir lieu régulièrement avec vos référents.

Des **stages ou des séjours thérapeutiques**, périodes de soins renforcés, peuvent avoir lieu sur les périodes de vacances scolaires.

Le déroulement d'une journée

L'hôpital de jour est ouvert du **lundi au vendredi** (excepté le *lundi matin* et le *jeudi après-midi*, temps de réunion de l'équipe).

Déroulement d'une **journée type** :

9h30-10h	10h-11h30	12h30-13h30	14h-16h	16h-16h30
accueil	médiation thérapeutique	repas thérapeutique (sauf le jeudi 12h-13h)	médiation thérapeutique	collation

Afin de préserver la **continuité de vos soins**, facteur essentiel de stabilité, nous vous invitons à organiser vos vacances durant les dates de fermeture de l'hôpital de jour définies à l'avance en périodes des congés scolaires. Lors de ces temps, les référents institutionnels proposent des temps de consultations.

CHU de Nantes livret d'information

Composition de l'équipe

Directeur de pôle : D^r Wilfrid Martineau

Chef de service : D^r Stéphane Prétagut

Psychiatre référent : D^r Bruno Rocher

Psychologue référente : Isabelle Tamalet

Cadre supérieur de santé : Éric Berche

Cadre de santé : Myriam Brisson

Médecin généraliste : D^r Xavier Deneux

Assistante sociale : Aline Patron

Diététicienne : Émilie Sechter

ASHQ : Nathalie Lieuré

Équipe infirmière : Julie Carrez – Katia Drouet – Karine Lallart – Régine Robinet
Nadia Taourirt – Yannick Terlet – Évelyne Tesson (tél. 02 40 20 66 43)

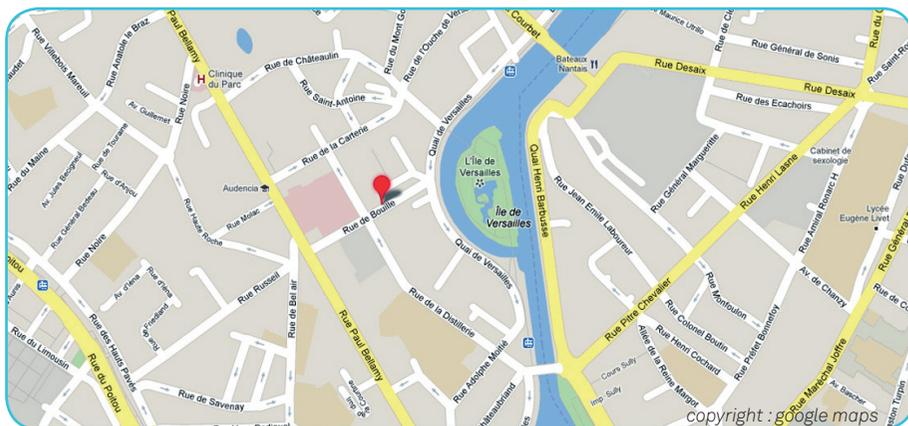
Secrétaires : Marie-Françoise Fayette – Vanessa Prima (tél. 02 40 20 66 40)

Accès

Accès transports en commun :

Tram : ligne 2 arrêt Saint Mihiel – Motte Rouge

Bus : ligne 12 / C2 arrêt Bel-Air



CHU de Nantes
www.chu-nantes.fr

Centre hospitalier Universitaire

5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1

Pôle direction générale – Service communication – février 2016